

Forfaits Trunk SIP 1P

Offre déclinée en 6 forfaits **avec engagement**, réservée pour les entreprises (personnes morales) domiciliées en **Martinique, Guadeloupe et Guyane**.

Que comprend le service principal ?

Le Service Trunk SIP 1P comprend :

- un service trunk SIP de raccordement au Réseau voix SFR via un lien d'Accès Internet sur Fibre fourni par SFR ou un autre opérateur,
- l'acheminement par SFR, conformément à la réglementation en vigueur, des communications téléphoniques en provenance ou à destination des numéros téléphoniques du Client, sur les Sites du Client qui peuvent disposer soit de NDI et SDA portés soit de NDI et SDA attribués par SFR. Ces NDI sont inaccessibles.

Attribution de numéros SFR et Portabilité de numéros

Pour chaque Site Client, le Client pourra choisir l'attribution de nouveaux numéros ou la portabilité de ses numéros existants sur le Service Trunk SIP 1P.

Dans le cas où le Client souhaite des nouveaux numéros, SFR attribuera au Client des numéros polyvalents correspondant au territoire de rattachement du Site Client concerné. Ces numéros sont inaccessibles.

Dans le cas d'une portabilité, sur demande dans le Contrat de souscription, le Client peut bénéficier de la Portabilité.

Par la signature du Mandat de portabilité, le Client donne mandat à SFR pour effectuer toutes les démarches et opérations techniques nécessaires à la fourniture du Service, et en particulier d'effectuer en son nom et pour son compte, toutes les démarches nécessaires auprès de l'Opérateur Donneur afin de mettre en œuvre la Portabilité des numéros indiqués dans le Contrat de Souscription.

Capacité d'écoulement en nombre d'appels simultanés

Si SFR fournit l'accès Internet support du service, SFR vérifie le dimensionnement du Trunk SIP en fonction du nombre maximum de canaux SIP souscrits par le Client dans le Contrat de Souscription. Dans le cas où un opérateur tiers délivre cet accès support, cette vérification incombe au client. SFR n'assure pas l'acheminement des communications au-delà du nombre de communications simultanées souscrites par le Client.

Description des forfaits SIP

L'offre Trunk SIP 1P est composée de 12 forfaits dépendant du choix de consommation (usage/illimité)

Tarifs € HT	Forfaits Trunk SIP 1P A l'usage	Forfaits Trunk SIP 1P Illimité
Nombre de canaux	Tarifs € HT / mois	Tarifs € HT / mois
2 canaux	25€	50€
4 canaux	50€	100€
8 canaux	110€	200€
16 canaux	140€	400€
32 canaux	160€	800€
64 canaux	190€	1600€
Plus de 64 canaux	Offre sur mesure	

Autres tarifs

SDA	0,5€ HT / N° / mois
Frais d'accès au service (facturés à la 1 ^{ère} facture suivant la mise en service)	90€ HT

Pour l'offre « appels à l'usage », les consommations sont facturées conformément à la grille tarifaire figurant ci-dessous.

L'offre « appels illimités 24h/24 et 7j/7 » inclut les appels vers les fixes et mobiles Martinique, Guadeloupe, Guyane et Métropole. Les appels vers les autres destinations sont facturés conformément à la grille tarifaire figurant ci-dessous.

Cette offre illimitée est applicable sur le nombre total de canaux souscrits (impossible d'avoir une offre 4 canaux avec 2 options illimitées). Durée maximum par appel : 2h, au-delà, les communications peuvent être facturées au tarif en vigueur, 199 correspondants différents dans le mois. Hors n° courts, spéciaux et Internet.

En fonction du nombre de canaux souscrits, l'offre de Trunk SIP 1P propose la grille tarifaire suivante pour les consommations voix.

Destinations vers	Tarif
	€ HT/min
Fixes du département	0,011€
Fixes autre DROM : Martinique, Guadeloupe, Guyane, Métropole, Réunion, Mayotte	0,028€
Mobiles Martinique, Guadeloupe, Guyane, Métropole	0,056€
Mobiles Réunion, Mayotte et Dauphin Telecom	0,100€
International 1 (fixes et mobiles)	0,175€
International 2 (fixes et mobiles)	0,245€
Autres destinations internationales (fixes et mobiles)	0,950€

Facturation à la seconde dès la 1^{ère} seconde.

International 1 : Afrique du sud, Alaska, Allemagne, Andorre, Antigua et Barbuda, Antilles néerlandaises, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Belgique, Bermudes, Bolivie, Brésil, Brunei, Burundi, Cambodge, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Corée du sud, Costa Rica, Danemark, Egypte, Espagne (hors Iles Canaries), Finlande, Gibraltar, Grèce, Guatemala, Hawaï, Hong Kong, Iles Féroé, Iles vierges américaines, Inde, Indonésie, Iran, Irak, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Koweït, Kirghistan, Laos, Lituanie, Macao, Malaisie, Malawi, Maurice, Monaco, Montserrat, Mozambique, Népal, Nigeria, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Paraguay, Pays Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Porto Rico, Portugal, République Dominicaine, Roumanie, Royaume Uni, Russie, Saint Marin, Saint Martin (In), Seychelles, Singapour, Sri Lanka, Suède, Suisse, Swaziland, Tadjikistan, Taiwan, Thaïlande, Trinité et Tobago, Turkménistan, Turquie, Ukraine, Uruguay, USA, Venezuela, Vietnam, Zimbabwe.

International 2 : Albanie, Angola, Anguilla, Aruba, Barbade, Bosnie Herzégovine, Botswana, Comores, Croatie, Dominique, Emirats Arabes Unis, Equateur, Iles Canaries, Ghana, Grenade, Haïti, Honduras, Hongrie, Iles Cayman, Iles Vierges Britanniques, Irlande, Jamaïque, Lesotho, Lettonie, Liban, Luxembourg, Madagascar, Malte, Mexique, Namibie, Norvège, Nouvelle Zélande, République Tchèque, Rwanda, Saint Vincent et Grenadines, Sainte Lucie, Salvador, Slovaquie, Soudan, Suriname, Syrie, Yémen, Zambie.

Autres destinations internationales : Afghanistan, Algérie, Antarctique, Ascension, Autorité Palestinienne, Azerbaïdjan, Belize, Bénin, Biélorussie, Bulgarie, Burkina Faso, Cameroun, Cap Vert, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Cuba, Diego, Garcia, Djibouti, Erythrée, Estonie, Ethiopie, Gabon, Gambie, Groenland, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Guyana, Iles Cook, Iles Malouines, Iles Marshall, Liberia, Libye, Liechtenstein, Macédoine, Maldives, Mali, Maroc, Mauritanie, Moldavie, Myanmar, Nicaragua, Niger, Nouvelle Calédonie, Oman, Papouasie Nouvelle Guinée, Polynésie Française, Qatar, République Démocratique du Congo, Saint Christophe et Nieves, Saint Pierre et Miquelon, Sainte Hélène, Sao Tome et Principe, Sénégal, Sierra Leone, Slovénie, Tanzanie, Tchad, Timor Oriental, Togo, Tokelau, Tonga, Tunisie, Turques et Caïques, Vanuatu, Wallis et Futuna, Yougoslavie.

Détail des grilles tarifaires

Engagement

Période d'engagement de 36 mois

Conditions d'éligibilité

Pour fonctionner l'offre Trunk SIP 1P nécessite de disposer d'un accès Internet opérationnel ainsi que d'une adresse (IPV4) publique fixe qui sera assignée à l'IPBX.

Si cet accès est fourni par SFR Caraïbes, l'éligibilité de l'offre sera effectuée par SFR qui déterminera le nombre de canaux maximum supportés par la ligne IP.

Si le service Internet est fourni par un autre opérateur, le client devra s'assurer du bon dimensionnement de cet accès (prévoir une bande passante de 110 Kbs par canal). Le client devra s'assurer qu'il dispose d'une adresse IP publique fixe.

Résiliation

Voir les Conditions Générales de Vente

Service clients

Pour tout renseignement contactez le (tarifs ci-dessous en € TTC) :

- Pour la Martinique et la Guadeloupe :

0 811 515 515 Service 0,046 € / appel
+ prix appel

- Pour la Guyane :

0 811 515 515 Service 0,042 € / appel
+ prix appel

Autres tarifs en cas d'incident de paiement

En cas d'incident de paiement, le Client sera redevable des frais listés ci-dessous, en sus de ses factures impayées, conformément aux conditions générales de vente.

Nature des frais	Tarifs en € HT
Frais de rejet de prélèvement	10,50€
Frais de rejet de chèque	22,50€
Frais de rejet de carte bancaire	22,00€
Frais de remise en service	7,50€ (limité à 1 facturation maximum / mois calendaire)